

SELARL de BOUVET & ASSOCIES

Commissaires de justice associés
Ex - commissaires priseurs judiciaires

—
Philippe de Bouvet

—
Eric Ayaidia

CONDITIONS DE VENTE DES VENTES JUDICIAIRES

La vente a lieu au plus offrant et dernier enchérisseur. Les lots sont vendus en l'état. Aucune réclamation ne peut être faite une fois l'adjudication prononcée, l'exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente. Certains lots peuvent être regroupés.

Les frais en sus des enchères sont de 14,28 % TTC. La TVA 20 % est incluse dans le montant de l'adjudication et elle est récupérable uniquement sur les lots en provenance de liquidations judiciaires, pour les assujettis. Le paiement est au comptant.

MATERIELS PROFESSIONNELS / MOA

1/Frais et paiement

- Pour les participants en présentiel (salle des ventes ou extérieur) : pas de frais supplémentaires à rajouter en + des frais légaux de 14,28 % TTC en sus des enchères. Lors de la première adjudication il vous sera demandé une carte bancaire et une pièce d'identité. Le paiement en carte bancaire.
- Pour les participants sur INTERENCHERES : des frais de services de 1,5 % H.T sont à rajouter en + des frais légaux de 14,28 % TTC. Une caution (préalablement enregistrée lors de l'inscription sur le site) sera déduite sur le bordereau d'adjudication uniquement en cas d'achat.
- Pour les participants sur DROUOT : des frais de 1,5 % H.T. sont à rajouter en + des frais légaux de 14,28 % TTC. Pas de caution à laisser.

Le solde est à régler en carte bancaire ou par virement bancaire (l'intitulé du virement doit correspondre impérativement au nom du bordereau) dans un délai maximum de 7 jours

2/Délivrance

Après paiement du solde, l'enlèvement a lieu sur RDV au 01 84 77 07 02 ou sera communiqué lors de la vente.

Hôtel des Ventes

ZI de la Croix Blanche
91708 Sainte-Geneviève-des-Bois Cedex

☎ 01 84 77 07 02

✉ contact@mnob.fr

www.interencheres.fr 

SELARL de BOUVET & ASSOCIES

Commissaires de justice associés
Ex - commissaires priseurs judiciaires

VEHICULES

1/Frais et paiement

- Pour les participants en présentiel (salle des ventes ou extérieur) : pas de frais supplémentaires à rajouter en + des frais légaux de 14,28 % TTC en sus des enchères. Une caution de 600 € en carte bancaire vous sera demandée pour chaque lot remporté.
- Pour les participants sur INTERENCHERES : des frais de 60 € H.T par véhicules sont à rajouter en + des frais légaux de 14,28 % TTC. Une caution de 600 € (préalablement enregistrée lors de l'inscription sur le site sera déduite sur le bordereau d'adjudication uniquement en cas d'achat).

Le solde est à régler en carte bleue ou par virement bancaire (l'intitulé du virement doit correspondre impérativement au nom du bordereau) avec 2 pièces d'identité : carte d'identité ou passeport et permis de conduire (si tiers) ou KBIS de – 3 mois et pièce d'identité du gérant (si Société) dans un délai de 7 jours suivant la vente.

2/Délivrance

Après paiement du solde, l'enlèvement a lieu également et impérativement dans le délai de 7 jours et sur rendez-vous au 01 84 77 07 02.

En cas de non-paiement dans le délai des 7 jours, les lots seront représentés dans une prochaine vente et la caution de 600 € ne sera pas remboursée.

FRAIS DE STOCKAGE POUR LES VEHICULES – POIDS LOURDS – MATERIEL TP : si le paiement du solde et la récupération du bien n'intervient pas dans le délai de 7 jours, des frais de stockage seront facturés 40 € TTC par jour.

EXPORTATION : le remboursement de la TVA ne pourra s'effectuer que si le bien est exporté dans un délai d'un mois suivant la vente. Il est effectué par virement bancaire (il faudra fournir le RIB correspondant au nom du bordereau d'adjudication) déduit de frais de dossier de 73 € TTC (cf. 7ème directive TVA applicable au 01/01/1985).

Hôtel des Ventes

ZI de la Croix Blanche
91708 Sainte-Geneviève-des-Bois Cedex

☎ 01 84 77 07 02

✉ contact@mnob.fr

www.interencheres.fr 